

**A travers les barreaux de fer (1916)**

par Emile **CAMMAERTS**

Illustrations de Louis **RAEMAEKERS**

(dans la seule édition **anglaise**)

#### **IV. — Le sac de la Belgique.**

(pages 33–43 de l'édition **anglaise** ;

pages 24–30 de l'édition **espagnole**)

Illustration de Louis **RAEMAEKERS** : « *Perhaps this one will kill my boy on the Yser* » (entre les pages 68 et 69)

Il y a une idée dominante dans la tragédie belge : « *Le corps peut être conquis, l'âme reste libre* ». Les paroles ont été énoncées pour la première fois, je crois, par le premier ministre belge, le Baron de Broqueville, dans la solennelle assemblée de la Chambre, quand la violation allemande de la neutralité belge (**Note** <sup>(20)</sup>) fut annoncée aux représentants du peuple. L'idée aurait été exprimée par le Roi Albert, sous une autre forme, avant l'évacuation d'Anvers. Cette idée produisit un grand effet, reproduite par un dessin du **Punch** dans lequel le Kaiser dit au Roi en raillerie : « *Vous avez tout perdu* » et le Roi répond : « *Je n'ai pas perdu mon âme* » (**Note** <sup>(21)</sup>).



L'empereur au Roi Albert :  
| Vois-tu, mon ami, tu as tout perdu.  
Albert: Tout, oui, sauf l'honneur, (Punch 1914).

Cette idée est si intimement associée à la cause belge que l'image du pays frappé peut à peine être évoquée sans y faire allusion (fin page 27 manuscrit)

Nous avons vu dans le courant des chapitres précédents comment la Belgique réussit à préserver son loyalisme et son patriotisme en dépit de l'oppression la plus rude et des plus adroites calomnies. Contemplons maintenant le côté le plus noir du tableau et nous verrons comment elle n'a pas réussi à préserver sa prospérité ou, même simplement, à assurer son pain quotidien.

Nous serons bientôt mis en face du côté le plus tragique de son calvaire. Aussi longtemps que ses armées se battaient contre l'envahisseur, aussi longtemps que ses villes et ses campagnes étaient ruinées par l'horreur allemande, aussi longtemps que ses martyrs, ses hommes, ses femmes et ses enfants tombaient côte à côte dans la place du marché devant le feu ennemi, aussi longtemps que chaque symbole, chaque parole de patriotisme lui était défendu, la Belgique pouvait rester vaincue mais non conquise, saignante mais inébranlable. Elle jouissait, à la face de ses oppresseurs, de tous les privilèges des martyrs chrétiens des premiers siècles ; elle pouvait sourire sur la roue, rire sous le fouet et chanter dans les flammes. Elle restait libre dans sa prison, libre de respecter la Justice au milieu de l'injustice, de conserver la droiture, malgré la fausseté, d'honorer ses saints

en face de la calomnie. Elle était encore capable de résister, d'opposer, chaque jour à chaque vicissitude, sa patience aux menaces de l'ennemi et sa gaieté à son aspect menaçant de mauvais augures. Elle avait la conscience pure et ses mains restaient nettes.

Il y a une chose qui peut être dite en faveur des empereurs romains : il était rare que leurs victimes mourussent de faim. L'imagination populaire se repaît dans leur cruauté et la **Légende dorée** nous représente toutes les horribles splendeurs d'une chambre d'horreurs. Mais la pire de toutes les tortures – la mort par la faim – était rarement infligée. L'idée est, je suppose, que la conversion doit être soudaine et frappante. Mais les oppresseurs de la Belgique ne cherchent plus à la convertir. Ils ont essayé et ils ont échoué. Ils ne désirent que prendre tous les vivres, tout le matériel brut, toutes les machines et (fin page 28 manuscrit) enfin, tout le travail qu'ils en peuvent tirer. Leur lutte n'est pas la lutte d'une religion contre une autre. C'est la puissance matérielle contre toute philosophie, toute religion qui est placée entre elle et les choses qu'elle convoite. Les Allemands ne sacrifient pas la Belgique à leurs dieux. Une telle cause idéale est loin de leurs pensées. Ils sacrifient la Belgique à l'Allemagne, ce qui veut dire à eux-mêmes. Il importe très peu qu'un esclave soit capable de parler ou de penser, aussi longtemps qu'il est apte

au travail.

Ici encore, en dépit du pillage complet des premiers jours de l'occupation et des énormes amendes imposées aux villes et aux provinces (**Note** : *contributions de guerre*), je ne pense pas que le plan des Allemands était absolument de ruiner le pays. Il aurait peut-être été même de développer ses ressources, tant qu'il y avait un peu d'espoir d'annexer le pays, quoique ce bienveillant esprit ait eu à peine le temps de se manifester. Après la Marne et l'Yser, cependant, quand il devint évident que de toute façon la Belgique ne pourrait être entièrement gardée et que l'attitude du peuple belge montra qu'il resterait toujours hostile à son nouveau maître, le pillage systématique du pays commença sans aucune arrière-pensée.

\* \* \*

Le meilleur moyen d'arriver à une appréciation quelconque du travail accompli pendant les deux dernières années est de rappeler qu'avant la guerre la Belgique était la plus riche contrée de l'Europe en proportion de son étendue. Relativement elle jouissait de la plus grande activité commerciale, de la plus riche production agricole, et sa population était plus dense que celle des autres états, exceptée la Saxe. Nulle part il n'y avait d'importations et d'exportations aussi importantes en proportion du nombre de la population, nulle part le mètre carré ne produisait

d'aussi riches moissons, nulle part le système de chemin de fer n'était aussi développé (fin page 29 manuscrit). La paupérisation était pour ainsi dire inconnue et, même dans les grandes villes, le nombre de gens dépendant de la charité publique (**Note** <sup>(22)</sup>) était relativement très petit. Opposez à cette peinture de prospérité sans pareille la situation présente : une partie du pays laissée sans culture par manque d'engrais et de chevaux ; à peine quelque bétail laissé dans les champs ; le commerce paralysé par la suppression des chemins de fer et des autres communications ; l'industrie complètement arrêtée avec 500.000 hommes arrachés au travail et environ la moitié de la population qui restait en Belgique (3.500.000) sur le point de mourir de faim et complètement dépendants du Comité de secours (**Note** <sup>(23)</sup>).

On dit qu'il faut juger l'arbre d'après le fruit. Voilà le fruit de l'administration de la Belgique par l'Allemagne. Quand le gouverneur von Bissing arriva à Bruxelles, il déclara qu'il était venu pour panser les blessures de la Belgique. Qu'aurait-il donc fait s'il était venu pour les aggraver ? ...

Il y a un argument insidieux qu'il faut considérer une fois pour toutes : nous avons vu comment l'Allemagne essaie de jeter la responsabilité de la misère qui règne en Belgique et des déportations actuelles sur le blocus anglais qui paralyse l'industrie et empêche l'introduction du matériel brut. Mais si tel était le cas, la situation

n'aurait pas dû être pire en Belgique qu'en Allemagne. Au contraire, grâce à l'œuvre splendide du Comité de secours, elle aurait dû être beaucoup meilleure. Comment se fait-il que, d'après les propres déclarations du général von Bissing à Mr. Julius Wertheimer (**Note** : de l'agence Wolff), correspondant du **Vossische Zeitung** (1<sup>er</sup> septembre 1916), comment se fait-il que le prix moyen de la vie soit beaucoup plus élevé en Belgique qu'en Allemagne ? et que « *un grand nombre d'habitants (dix sur mille) n'aient pas mangé un morceau de viande pendant plusieurs semaines* » ?

Cette inégalité entre les conditions sociales en Allemagne et en Belgique, malgré les avantages donnés (**fin page 30 manuscrit**) par l'introduction de vivres à travers le blocus avec l'assentiment de l'Angleterre peut s'expliquer facilement. D'un côté, l'industrie allemande s'est transformée, beaucoup de fabriques qui ne pouvaient pas continuer leur travail ordinaire par suite du manque de matières brutes sont devenues des fabriques de guerre pour lesquelles il y a beaucoup de demandes de travail. D'un autre côté, l'Allemagne n'a pas été soumise aux mêmes taxes et aux mêmes réquisitions de vivres et de matériel. L'Allemagne n'a pas été privée, depuis le commencement, de toutes ses réserves, elle n'a pas été dépouillée de tout son stock.

Nous aurons à traiter, dans le chapitre suivant,

la première question. Ne considérons que la seconde ici.

Il est impossible de donner plus qu'un coup d'œil superficiel à ce sujet. Les sources à la main ne sont pas complètes et une liste entière des exactions allemandes n'a pas encore été dressée. Essayons cependant de donner une idée de la disproportion existant entre les ressources du pays et les exigences qui lui furent faites.

Le 12 décembre 1914, une affiche annonça aux citoyens de Bruxelles que les neuf provinces belges seraient obligées de payer, chaque mois de l'année suivante, une somme de quarante millions de francs ce qui faisait un total d'environ 480 millions (plus de 19 millions de livres). Afin de comprendre l'indignation causée par cette annonce, il est nécessaire de rappeler :

1° que les Belges payaient déjà alors toutes les taxes ordinaires, à la commune, à la province et à l'Etat, de sorte que cette nouvelle contribution constituait une taxe supplémentaire. (fin page 31 manuscrit)

2° que toutes les taxes directes payées à l'Etat, en temps ordinaire, atteignent à peine 75 millions, c'est-à-dire le sixième de cette contribution.

3° et que les nouvelles conditions économiques imposées par la guerre avaient considérablement réduit les revenus des plus riches citoyens.

Comme les Allemands persistent en invoquant le texte de la Convention de La Haye (dont ils ont

violé sans cesse chaque clause) (**Note** <sup>(24)</sup>), il peut être utile de faire remarquer que, d'après le 49<sup>ème</sup> article, le pouvoir occupant n'a que la permission de lever des contributions de guerre « *pour les besoins de l'armée* », ce qui veut dire, afin de payer en monnaie les réquisitions qu'il est obligé de faire pour fournir l'armée d'occupation de nourriture, de fourrage, etc. Comme la plupart du temps les Allemands ne paient qu'avec des « *bons de guerre* », payables après la guerre, et comme, en dépit de leur vigoureux appétit, nous avons peine à croire que les quelques milliers de « *landsturmiers* » qui sont en garnison en Belgique mangent plus de deux millions de livres (**Note** : demi-kilogrammes ou livres sterling) par mois, le caractère illégal des mesures allemandes paraît évident. De plus, si un doute était encore possible, nous le trouverions stipulé dans le 52<sup>ème</sup> article que tout service requis par le pouvoir occupant doit être « *en proportion avec les ressources du pays* ».

Comme cette communication avait provoqué de violentes protestations, le gouverneur von Bissing annonçait quelques jours après que, si cette contribution était payée, aucune nouvelle taxe extraordinaire ne serait requise (**fin page 32 manuscrit**) et qu'on paierait désormais les réquisitions en argent. Inutile de dire qu'aucune de ces promesses n'a été tenue et que la contribution de 480 millions était renouvelée au commencement de 191**5** (**Note** : 191**6**) et même

élevée plus tard à 600 millions de telle manière que, seulement de cette source, les Allemands ont levé en Belgique, après deux ans d'occupation, une somme égale à un quart du total de la dette d'Etat du pays au commencement de la guerre.

Ceci n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres. Les communes ne jouirent pas d'un meilleur traitement. Le lecteur se souviendra que, pendant la période d'invasion, l'ennemi imposa plusieurs taxes de guerre à chaque ville dans laquelle il entra : 20 millions à Liège, 50 millions à Bruxelles, 32 millions à Namur, 40 millions à Anvers, et ainsi de suite. Depuis lors, il n'a jamais perdu une occasion d'infliger de lourdes amendes même dans les plus petits villages. Si un habitant réussit à rejoindre l'armée ; si un aéroplane allié apparaît à l'horizon ; si, pour une raison ou l'autre, les fils du télégraphe ou du téléphone ne sont pas en ordre, une pluie d'amendes tombe sur les villes et les villages voisins. En juin dernier, le montant du total de ces exactions était évalué, pour 1916, à dix millions (400.000 livres). Si nous ajoutons à ceci les amendes infligées constamment, sous les plus petits prétextes, à des individus privés, nous resterons certainement en dessous de la réalité en constatant que l'Allemagne réussit à tirer de la Belgique plus de vingt millions de livres par an. Vingt millions de livres, alors que le revenu ordinaire de l'Etat atteint à peine sept millions ! Et je ne compte pas le montant de l'argent saisi dans

les banques et la récente imposition de 600 millions (fin page 33 manuscrit) transférés de la banque nationale (24.000.000 de livres) en Allemagne.

Si nous nous rappelons que le total de la valeur des transactions commerciales en Belgique avant la guerre ne dépassait pas dix millions de francs (400.000 livres) par an, nous démontrerons l'absurde réalité de l'argument allemand dont le faux-fuyant est d'attribuer au blocus anglais la responsabilité de la ruine de la Belgique. Même un complet arrêt du commerce n'aurait pas fait au pays autant de mal que les exactions allemandes en argent seulement. Mais les conquérants ne se contentaient pas de tondre le troupeau, ils réussirent à lui voler sa nourriture en lui enlevant ses moyens de subsistance.

\* \* \*

En dehors de toute raison sentimentale ou morale, le dernier pas fut une grande faute, même au point de vue allemand. Il eut été certainement plus profitable dans la suite pour eux s'ils eussent permis aux alliés d'envoyer du matériel brut pour alimenter les fabriques belges, sous le contrôle des pays neutres, et s'ils n'eussent pas réquisitionné les machines et paralysé l'industrie par les plus absurdes restrictions. Cela eut été des plus utiles au point de vue de la propagande et, en se posant comme les protecteurs bienfaisants de la Belgique, ils en eussent toujours retiré le

bénéfice de nouvelles taxes et de nouvelles contributions. S'ils ont tué l'oie plutôt que de recueillir ses oeufs d'or, c'est parce qu'ils ne pouvaient pas attendre. C'était comme ces mesures désespérées, telle la violation de la neutralité belge, l'usage brutal des zeppelins et le coulage (**Note** : torpillage) du *Lusitania*, qui leur firent plus de mal que de bien. Depuis le commencement (fin page 34 manuscrit) l'Allemagne s'est battue avec une mauvaise conscience, précipitant toutes ses actions plus par la crainte de la défaite que par la claire intention de gagner la partie. La manifestation d'un tel esprit sert seulement à encourager l'ennemi ; ce sont les signes certains d'un abatement futur.

En même temps ils doivent causer des tortures infinies aux populations infortunées qui ne sont pas maintenant délivrées de son joug.

Pendant les premiers mois de l'occupation, les réquisitions (**Note** <sup>(25)</sup>) ne s'étendaient qu'aux matières alimentaires, aux bestiaux, aux chevaux, aux fourrages, en somme aux choses qui peuvent être employées par l'armée. Elles étaient hors de toute proportion avec les ressources du pays (article 52 de la Convention de La Haye) et, par là, absolument illégales, mais elles pouvaient encore être regardées comme des réquisitions militaires.

Dans un très intéressant article publié dans le *Schmollers Jahrbuch für Gesetzgebung Verwaltung und Volkswirtschaft*, le professeur

Karl Ballod (**Note** <sup>(26)</sup>) admet que les réquisitions faites en Belgique et dans le Nord de la France ont plus que compensé le mal causé par l'invasion russe de l'Est de la Prusse. Non seulement l'armée d'occupation mais toutes les troupes concentrées sur les secteurs du Nord du front Ouest, « *trois millions d'hommes* », ont été nourris par les provinces conquises. De plus, l'Allemagne dépouilla la Belgique, au commencement de la guerre, de « *plus de 400.000 tonnes de farine et, au moins, d'un million de tonnes d'autres denrées alimentaires* ».

A son arrivée, le gouverneur von Bissing étendit ces réquisitions à toute matière brute dont on avait besoin dans sa patrie et toute apparence (**fin page 35 manuscrit**) de respecter les conventions de La Haye (article 49) cessa désormais. L'un après l'autre, les stocks de coton brut, de laine, de nickel, de jute, de cuivre, furent saisis et transportés en Allemagne. L'administration saisit de la même manière toutes les machines qui pouvaient être employées de l'autre côté du Rhin pour les manufactures d'obus et de munitions. Je crains de fatiguer le lecteur par cette longue énumération de décrets arbitraires mais dans le but de lui donner une idée de ce qui se passe en ce moment, j'ai rassemblé ici toutes les mesures de cette espèce prises par la paternelle administration du Baron von Bissing, pendant un mois seulement (en octobre dernier =

1916), et qui vinrent à notre connaissance. J'ai choisi la période au hasard et il ne faut pas oublier que, vu les difficultés de communication, ces détails sont loin d'être complets (**Note** <sup>(27c)</sup>). Elles donneront cependant une belle idée de la situation économique du pays après la seconde année d'occupation.

5 octobre. — Les réquisitions de bestiaux ont été si fréquentes en Flandre que beaucoup de fermiers n'ont plus une vache laitière.

6 octobre. — Etant donné le manque de moteurs, bicycles et chevaux, beaucoup de commerçants se servent de boeufs pour tirer leurs charrettes.



Les remplaçants de chevaux.

10 octobre. — Tous les châtaigniers autour d'Anvers ont été réquisitionnés. On ne peut pas transporter les pommes de terre d'une localité à l'autre, même en petites quantités.

17 octobre. — En vertu d'un décret daté du 27 septembre (**Note** <sup>(28)</sup>), toute personne possédant plus de 50 kilos de courroies ou de câbles doit/doivent le livrer sous peine (**fin page 36 manuscrit**) d'une année d'emprisonnement ou d'une amende de 20.000 marks.

19 octobre. — La rareté des pommes de terre augmente malgré une bonne récolte. Il est défendu aux paysans d'arracher leurs plants avant le 21 juillet alors que la plus grande partie avait été réquisitionnée.

22 octobre. — Les fabriques de bottines à Bruxelles reçoivent la défense travailler plus de 24 heures par semaine.

24 octobre. — Un décret daté du 7 octobre (**Note** : publié le 15) ajoute le borax à la liste des produits sulfureux qui doivent être déclarés d'après le décret du 16 septembre.

29 octobre. — Les Allemands continuent à enlever les rails de la ligne des chemins de fer (« vicinaux »). La ligne de Saint-Trond à Hannut a été détruite. Une grande quantité du stock roulant a été exigée. Par suite de l'insuffisance de l'huile lubrifiante, il est à craindre que ce dernier mode de transport laissé aux Belges doive cesser bientôt.

30 octobre. — Un décret daté du 30 septembre

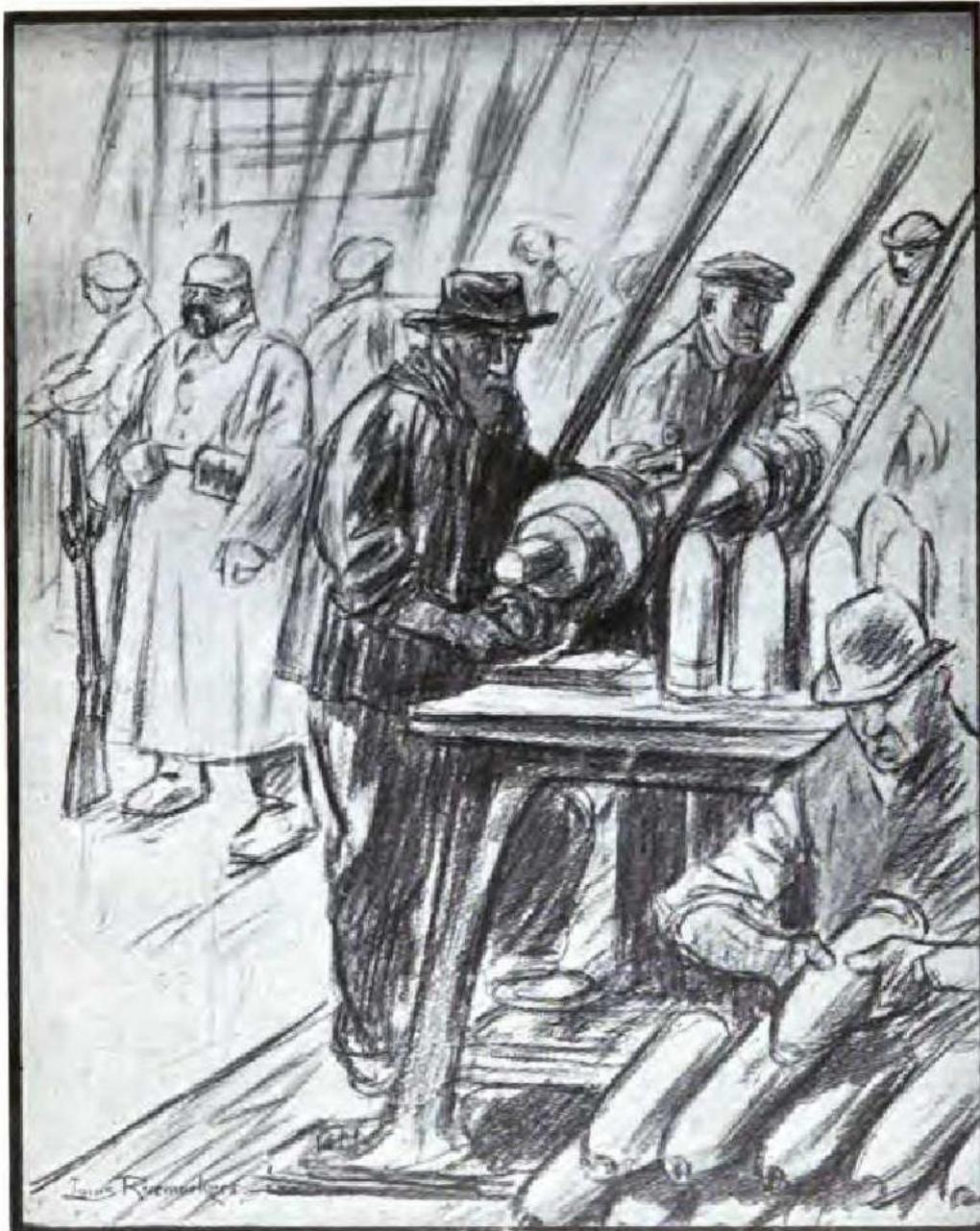
(**Note** : publié le 17 octobre) rend les mesures de réquisition encore plus sévères. Tant le matériel d'acier – n'importe de quelle forme (même les instruments) – doivent être déclarés à l'*Abteilung für Handel und Gewerbe*, à Bruxelles, sous peine de cinq ans d'emprisonnement.

31 octobre. — La commune d'Anderlecht a voté un crédit de 40.000 francs pour l'acquisition de chaussures de bois car la rareté du cuir empêche la plupart des gens d'acheter des bottines.

1<sup>er</sup> novembre. — Un décret daté du 14 octobre (**Note** : publié le 23) avertit de la saisie du matériel textile, bonneterie, rubans. On ne peut manufacturer plus du dixième sous peine de 10.000 marks d'amende. Un décret daté du 17 octobre (**Note** : également publié le 23) oblige de déclarer les peupliers de tout le territoire de la Belgique. (**fin page 37 manuscrit**)

Il était à peine nécessaire de souligner certains passages de ce compte-rendu. Toute mauvaise que puisse être l'impression qu'il cause, elle serait vingt fois pire si nous avions le loisir de suivre pas à pas le progrès de la politique économique allemande en Belgique. Il est évident que l'administration allemande, malgré ses précédentes déclarations, est résolue à ruiner l'industrie belge et à arracher au travail le plus grand nombre d'hommes possible. Tout le matériel brut doit être transporté en Allemagne pour y être travaillé. Comme il est devenu évident que les

ouvriers belges ne veulent pas se soumettre au travail de guerre aussi longtemps qu'ils restent dans leur milieu, ils doivent être arrachés à leur pays et contraints de suivre les matériaux et les machines au-delà de la frontière. Le travail est devenu un but nécessaire à la continuation de la guerre allemande. Il est aussi indispensable à l'Allemagne que le coton, le nickel et le cuivre. Il sera traité comme tel. Si les hommes résistent, ils seront écrasés. Si l'âme de la Belgique ne veut pas céder à la persuasion, elle sera enlevée du pays comme son bétail, son blé, son fer et son acier. Et ainsi la Belgique deviendra une arme dans la main de l'Allemagne une arme qui frappera la Belgique. Et la seule pensée de l'ouvrier déporté achevant un obus dans une usine allemande sera, comme le suggère le cartoon de Louis **RAEMAEKERS** : « *Peut-être que celui-ci tuera mon fils ?* » (fin page 38 manuscrit)



“ Perhaps this one will kill my Boy  
on the Yser.”

### Notes et transcription de Bernard GOORDEN.

(20) Roberto J. **Payró** ; « *La Guerra vista desde Bruselas ; diario de un testigo ; neutralidad de Bélgica* (20-25) » ; in *La Nación* ; 07-12/12/1914 :

<http://idesetautres.be/upload/191412%20PAYRO%20NEUTRALIDAD%20BELGICA.pdf>

Version française, « **Neutralité de la Belgique** » :

<http://idesetautres.be/upload/191412%20PAYRO%20NEUTRALIDAD%20BELGICA%20FR.pdf>

(<sup>21</sup>) Le dessin du **Punch** (dans lequel le Kaiser dit au Roi Albert en raillerie : « Vous avez **tout perdu** » et le Roi répond : « *Tout, oui, sauf l'honneur* ») a été reproduit notamment dans le numéro 119 de la **Grande Guerre** d'Abraham HANS, en page 1901.

(<sup>22</sup>) Lisez « *L'élan de **charité**. Les comités d'entraide à l'Œuvre. Le groupement des initiatives éparses. Interpénétration des classes. Rapprochement social* » par **Georges RENCY**, qui constitue le chapitre **XII** de la **première partie** du volume **1** de **La Belgique et la Guerre (La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale** ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2<sup>ème</sup> édition ; pages 109-113) :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20CHARITE%20BELGIQUE%20ET%20GUERRE%20T1%20pp109-113.pdf>

(<sup>23</sup>) Vous trouverez une bonne synthèse, avec anecdotes, de l'action menée par le **Comité National de Secours et d'Alimentation** dans les mémoires de Brand WHITLOCK, tant **Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative** que sa traduction française : **La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles**. Il est à noter qu'il utilise le mot « *ravitaillement* » même dans la version anglophone d'origine. Voici

des fichiers **PDF** de liens pour y accéder (période 1914-1917),

parmi les 59 chapitres relatifs à **1914** :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201914%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

parmi les 29 chapitres relatifs à **1915** :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201915%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

parmi les 31 chapitres relatifs à **1916** :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201916%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

parmi les 10 chapitres relatifs à **1917** :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201917%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

(24) Consultez Alfred d'**Anthouard** ; **Les Prisonniers de guerre** : renseignements pratiques sur les moyens de retrouver les prisonniers, de correspondre avec eux et de les secourir : le traitement des prisonniers de guerre en France et en Allemagne (+ **texte** de la **Convention de la Haye** avec un commentaire par Hecht, Ernest, avocat) ; Paris, Colin ; 1915, 146 p. :

<https://ia902306.us.archive.org/15/items/lesprisonniersde00anth/lesprisonniersde00anth.pdf>

(25) Lisez « *Les réquisitions : la laine, le cuivre, etc.* » par **Georges RENCY**, qui constitue le chapitre **XIII** de la **première partie** du volume **1** de *La Belgique et la Guerre (La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale* ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2<sup>ème</sup> édition ; pages 90-97) :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20REQUISITIONS%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%20T1%20pp90-97.pdf>

(26) Karl **Ballod**, “*Die Volksernährung in Krieg und Frieden*”, **Schollers Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft im Deutschen Reiche**, 39. Jahrgang, 1915, Heft 1, pp. 77-112.

Karl **Ballod**, “*Die Nahrungsmittelversorgung Deutschlands im 1. und 2. Kriegsjahr*”, **Schollers Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft im Deutschen Reiche**, 40. Jahrgang, 1916, Heft 1, pp. 75-99.

(27a) Si vous souhaitez compléter vos informations relatives aux réquisitions et aux « *mesures prises par la paternelle administration du Baron von Bissing* », vous pouvez notamment consulter **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 2) de Louis **GILLE**, Alphonse **OOMS** et Paul **DELANDSHEERE**, via sa **table des matières** (avec une « *valeur ajoutée* » de Bernard Goorden) et son **INDEX 1916**, à partir de :

<http://www.idesetautres.be/upload/CINQUANTE%2>

[0MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20TABLE%20MATIERES%20INDEX%20.pdf](http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100)

Ce journal est complémentaire de **Bruxelles sous la botte allemande** de Charles **TYTGAT** aussi sur : <http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

(27b) « *Etant donné le manque de moteurs, bicycles et chevaux, beaucoup de commerçants se servent de boeufs pour tirer leurs charrettes* ». Photo extraite de **La Belgique et la Guerre** par Georges **Rency** (Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924, 2<sup>ème</sup> édition ; volume **1** : **La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale** ; chapitre XIII : « *Les réquisitions* »), page 92.

(28) *A titre d'exemple, l'arrêté concernant les courroies et les câbles de transmission*, daté du 27 septembre 1916, publié dans trois langues, a été reproduit notamment dans **Législation allemande pour le territoire belge occupé** (textes officiels) ; Huberich, Charles Henry; Nicol-Speyer, Alexander ; La Haye, Nijhoff ; 1916, volume 9, N°263, 9 octobre 1916, pages 5-13 :

[http://homdad.com/HOM-alg/WO\\_I-2014-2018/Duitse%20regelgeving/09.pdf](http://homdad.com/HOM-alg/WO_I-2014-2018/Duitse%20regelgeving/09.pdf)

(27c) On trouve la liste suivante de « *la nomenclature des marchandises saisies et la date des arrêtés s'y rapportant* » (entre le 11 octobre 1914 et le 22 novembre 1917) dans le reprint partiel de : Albert HENRY ; **Un retour à la barbarie. Les déportations d'ouvriers belges en Allemagne** ; (Bruxelles, Albert Dewit ; 1919), au

## lien :

[http://www.eglise-romane-tohogne.be/secu/index.php?./environs/deportation\\_ouvriers\\_belges\\_allemande.pdf](http://www.eglise-romane-tohogne.be/secu/index.php?./environs/deportation_ouvriers_belges_allemande.pdf)

(1) Voici la nomenclature des marchandises saisies et la date des arrêtés s'y rapportant :

Os crus ou cuits, cornes et les pieds d'animaux abattus, os broyés, pilés, graisse d'os et huile d'os (11 octobre 1914). — Peaux de gros bétail, peaux de veaux, moutons et chèvres, matières tannantes de tout genre, cuir fabriqué par les tanneries (20 novembre 1915). — Graisse brute obtenue lors de l'abatage professionnel des bœufs et des moutons (9 décembre 1915). — Carbure de calcium (11 décembre 1915); produits de laminoirs, tôles de fer et d'acier, rails et matériel pour chemin de fer de campagne ou à voie étroite (31 décembre 1915). — Laines (10 janvier 1916). — Lin travaillé et émouchures (10 janvier 1916). — Sacs à ciment (29 février 1916). — Electro-moteurs, machines productrices de courants, commutatrices, transformateurs, appareils pour installations électriques (6 mars 1916). — Arbres non abattus (22 mars 1916). — Déchets de cuir (24 avril 1916). — Manganèse, wolfram, chrome, molybdène, vanadium, titane, cobalt, nickel, ferrosilicium, fer hématite, leurs minerais et alliages (22 avril 1916). — Machines-outils servant à travailler les métaux (7 juillet 1916). — Cuivre, minerais, produits chimiques, produits fabriqués, étain, alliages (8 juillet 1916). — Tissus, bonneterie, rubanerie, cordons, etc. (19 juillet 1916). — Chevaux (26 juillet 1916). — Matières textiles, coton, coton artificiel, jute et chanvre (22 août 1916). — Soufre et ses composés, amiante, fluosilicate de soude (16 septembre 1916). — Machines de toutes sortes (25 septembre 1916). — Borax (7 octobre 1916). — Courroies en cuir ou en autres matières; câbles de transmission en chanvre et autres (27 septembre 1916). — Aciers rapides (30 septembre 1916). — Caoutchouc usagé et articles finis (17 octobre 1916). — Moteurs à explosion et accessoires (20 octobre 1916). — Mitraille de fer, de fonte et d'acier (2 décembre 1916). — Colle d'os, de rognures et de gélatines (13 décembre 1916). — Graisse des rognons (7 février 1917). — Matières textiles végétales et animales, fils, tissus, lingerie, bonneterie, tricots, étoffes, bâches et feutres, sacs (14 février 1917). — Graines oléagineuses, pétrole, cire, vernis, résine, glycérine, savon, corps gras (17 février 1917). — Osiers (21 mars 1917). — Laine des matelas et coussins (23 mai 1917). — Produits chimiques (25 mai 1917) — Bandes de billard en caoutchouc, bandages des véhicules (26 mai 1917). — Câbles et courroies (27 mai 1917). — Harnais de chevaux (30 juin 1917). — Bois sciés (6 juillet 1917). — Zinc (26 juillet 1917). — Vêtements et linge confectionnés, pansements, couvertures, draps, taies, stores, rideaux (31 juillet 1917). — Produits finis en cuivre dans les exploitations commerciales et industrielles (31 juillet 1907). — Objets en cuivre dans les ménages (31 juillet 1917). — Chaussures (13 octobre 1917). — Tous tissus et articles de bonneterie et de rubanerie; articles finis ou mi-finis; cordons, etc., tapis, rideaux, toile à voile (10 novembre 1917). — Linge de lit de ménage ou de table dans les pensions, pensionnats, hôtels, restaurants, ménages, et cuisines (22 novembre 1917).

## Manuscript.

Emile **Cammaerts** became Professor of Belgian Studies at the University of London in 1933, most of his works and papers are held there in the **Senate House Library (CAMMAERTS PAPERS)** : <http://www.senatehouselibrary.ac.uk/our-collections/special-collections/archives-manuscripts>

<http://www.ulrls.lon.ac.uk/resources/MS800.pdf>

27

Ms. 800/II/1262/29

plutôt difficile

captivité

trinite borne ressort

baptisait le bébé <sup>et protégeait</sup>  
 son opération - <sup>avec</sup> l'autre  
 et brandissait sa langue  
 épée sur les têtes de tous  
 ces vieux Flamands qui se  
 fussent de l'adapter.  
 Beaucoup d'entre eux  
 payaient leur patrie une  
 attitude par la perte de  
 leur liberté. D'une main  
 l'Allemagne infligeait  
 ce don intolérable aux  
 Flamands, de l'autre elle  
 battissait M M Pierre Fried-  
 rich et Verdager de l'  
 enceinte sacée de la  
 culture flamande!

Bien solennellement,  
 en plusieurs reprises, tous  
 les éminents chefs Flamands  
 ont protesté contre l'action  
 de l'Administration Né-  
 -demande. Ils ont dit  
 qu'elle était illégale  
 et injuste. Le Gouverneur  
 von Bissing leur rappela  
 que, selon le mot de De  
 Raet Adema, repris hier  
 dominant le monde:  
 « Intelligence et l'Épée »  
 Ils plurent, puis la première  
 mais lui tint la seconde

17  
 Le Sac de la Belgique

Il y a une idée dominante  
 dans la tragédie belge: "Le  
 corps peut être conquis, l'âme  
 reste libre". Ces paroles ont  
 été prononcées pour la première  
 fois, je crois, par le Premier  
 ministre de la Belgique, le Baron de Broqueville  
 dans la solennelle assemblée  
 de la Chambre de la nation  
 allemande de la neutralité belge fut  
 annoncée aux représentants  
 du peuple. L'idée aurait été  
 exprimée par le Roi Albert,  
 dans une autre forme, avant  
 l'évacuation d'Anvers. Cette  
 idée produisit un grand effet,  
 reproduite par un discours de  
 Punsch dans lequel le Roi  
 dit au Roi en exil: "et le  
 (vous avez tout perdu) et le  
 Roi allemand: (Pas mon éme)  
 est si intimement associée avec  
 la cause belge que l'image du pays  
 frappé peut à peine être évoquée  
 sans y faire allusion

ministre  
 Chambre  
 allemande

Je n'ai pas perdu  
 cette idée.

Contemplons

à assurer

parole

parce

en faveur

il était rare que

monnaies de papier se séparât

cherchent

ont

desirant

vivres

Nous avons vu dans le courant des chapitres précédents comment la Belgique réussit à préserver son libéralisme et son patriotisme en dépit de l'oppression la plus rude et des plus adroites calomnies. Nous regarderons maintenant le côté le plus noir du tableau et nous verrons comment elle n'a pas réussi à préserver sa prospérité, ou même simplement son pain quotidien.

Nous serons <sup>en fait</sup> en face du côté le plus tragique de son histoire. Aussi longtemps que ses armées se battaient contre l'envahisseur, aussi longtemps que ses villes et ses campagnes étaient minées par l'habile Allemagne, aussi longtemps que ses martyrs, ses hommes, ses femmes et ses enfants tombaient côte à côte dans la place du marché devant le feu ennemi, aussi longtemps que chaque symbole, chaque mot de patriotisme défendait la Belgique pourvu qu'elle restât libre, indépendante, saignée mais invincible. Elle résistait, à main levée, à ses oppresseurs, de tous les privilèges des maîtres chrétiens des premiers siècles, elle pouvait sourire sur la route, elle se soulevait et chantait dans les Flandres. Elle restait libre dans sa prison, elle se respectait, elle protestait, au milieu de l'injustice, de conserver précieusement la Deutere, malgré la fausseté d'honneur des saints en face de la calomnie. Elle était encore capable de résister, d'opposer chaque jour à chaque vicissitude, sa patience aux menaces de l'ennemi et sa grâce à son aspect menaçant. De mauvais augure. Elle avait la conscience claire et ses mains se tordaient.

Il y a une chose qui peut être dite pour les Empereurs Romains, ils faisaient connaître leurs visages de femme à l'imagination Populaire, revêtu dans leur cravate et de leur Doris nous représentait toutes les horribles splendeurs d'une chambre d'honneur. Mais la pire de toutes les tortures - la mort par faim - était rapidement infligée. L'idée est, je suppose, que la conviction doit être soignée et frappante. Mais les oppresseurs de Belgique ne cherchent <sup>pas</sup> plus longtemps la conviction. Ils <sup>se contentent</sup> de prendre tout ce qu'ils veulent, ils prennent tout le matériel brut, toutes les machines et

hutte

hutte

hutte

hutte

Le <sup>confin</sup> travail qu'elles <sup>font</sup> <sup>peuvent</sup> faire  
 n'est pas la <sup>hutte</sup> d'une religion contre  
 une autre. C'est <sup>la</sup> lutte de la puissance matérielle contre  
 la philosophie, <sup>quelque</sup>  
 religion qui est placée en <sup>face</sup>  
 et les choses qu'elle connaît.  
 Les Allemands ne se contentent  
 pas la Belgique à Euro Dieu.  
 Une telle cause idéale est  
 loin de leurs pensées. Ils  
 sacrifient la Belgique à  
 l'Allemagne - c'est tout dire  
 à eux-mêmes. Il importe  
 très peu qu'un esclave soit capable  
 de penser, aussi longtemps qu'il  
 est apte au travail.

Ici encore, en dépit du  
 pillage complet des premiers  
 jours de l'occupation et des  
 énormes amendes imposées aux  
 villes et aux provinces, je n'  
 pense pas que le plan des  
 Allemands était véritablement  
 absolument de ruiner le pays. Il aurait  
 pu même être développé au  
 point de vue des ressources, tant qu'il y avait un  
 peu d'espoir et l'absence de  
 le pays que ce bienveillant esprit ait  
 en ce temps de se manifester.  
 Après la Forme et l'effort  
 cependant, que de force fait la Belgique  
 ne pouvait être entièrement gardée  
 et que l'attitude du peuple  
 montre qu'il restait toujours  
 hostile à son nouveau maître  
 le pillage systématique de  
 pays commença sans aucune  
 arrière pensée pour ses  
 - agences

Le meilleur moyen d'arriver  
 à une appréciation quelconque  
 du travail accompli pendant  
 ces deux dernières années est  
 de rappeler qu'avant la guerre  
 la Belgique était la plus riche  
 contrée de l'Europe en proportion  
 de son <sup>population</sup> <sup>et</sup> <sup>de</sup> <sup>son</sup> <sup>grand</sup> <sup>commerce</sup>. Relativement  
 elle était la plus grande activité  
 commerciale de la plus riche pro-  
 duction agricole, et <sup>sa</sup> <sup>population</sup>  
 était plus dense que celle des  
 autres Etats excepté la Saxe.  
 Nulle part il n'y avait d'impor-  
 tations et d'exportations <sup>aussi</sup>  
 tant en proportion <sup>de</sup> <sup>nombre</sup>  
 de la population. <sup>Il</sup> <sup>n'y</sup> <sup>avait</sup>  
 nulle part le même <sup>de</sup> <sup>pro</sup>  
 de riches <sup>industries</sup>,  
 n'était autre <sup>de</sup> <sup>chemin</sup> <sup>de</sup> <sup>fer</sup> <sup>et</sup> <sup>de</sup> <sup>travail</sup>.



par l'introduction des viols  
à travers le blocus et  
l'assautement de l'Angleterre  
peut s'expliquer facilement.  
D'un côté, l'industrie Allemande  
s'est transformée, beaucoup  
de fabriques qui ne pouvaient  
plus continuer leur travail  
ordinaire <sup>sur</sup> pour  
de manque de matières  
lesquelles il y a beaucoup  
de demandes de ~~travail~~  
D'un autre côté, l'Allemagne  
n'a pas été soumise  
aux mêmes ~~exigences~~  
et réquisitions de viols  
et de matériel. L'Allemagne  
n'a pas été privée, depuis  
le commencement de toutes  
ses réserves, elle n'a pas  
été dépourvue de tout son  
stock.

mêmes

Nous aurons à traiter, dans  
le chapitre suivant, la première  
question. Nous considérons seulement  
la seconde.

Il est impossible de donner  
plus qu'un coup d'oeil sur  
l'aspect de ce sujet. Les  
sources à la main ne sont  
pas complètes et une liste  
entière des exactions Allemandes  
dans n'a pas encore été dressée.  
Essayons cependant de donner  
une idée de la disproportion  
existante entre les ressources  
du pays et les ~~exigences~~  
qui  
lui furent faites.

exigences

Le 12 Décembre 1914, une  
affiche annonça aux citoyens  
de Bruxelles que les neuf  
provinces Belges seraient  
obligées de payer, chaque  
mois de l'année suivante  
une somme de quarante  
millions de francs ce qui faisait  
un total d'environ 480 millions  
(plus de 14 milliards de francs).  
 Afin de comprendre l'indignation  
causée par cette annonce  
il est nécessaire de rappeler  
1<sup>er</sup> que les Belges payaient  
déjà alors toutes les taxes  
ordinaires, et la commune  
ou la province, et à l'état,  
de sorte que cette nouvelle  
contribution constituait  
une taxe supplémentaire.

2<sup>e</sup> que toutes les taxes directes payées à l'Etat, en temps ordinaire, atteignent à peine 70 millions, c'est à dire la sixième de cette contribution.

3<sup>e</sup> Et que les nouvelles contributions économiques imposées par la guerre avait considérablement réduit les revenus des ~~travaux~~ de citoyens ~~occupés~~.

Quant aux Allemands persistant en insistant le texte de la Convention de La Haye (dont ils ont violé et violé de nouveau chaque clause) il paraît être utile de faire remarquer que, d'après le 49<sup>e</sup> article de la Convention, la permission de lever des contributions de guerre pour les besoins de l'armée, ce qui veut dire, enfin de payer en monnaie les réquisitions qui 'il est obligé de faire pour subsister l'armée d'occupation de nourriture, de fourrage etc. ainsi que les besoins des Allemands qui payaient leurs réquisitions de guerre après la guerre, et aussi leurs dépenses.

plus riches

sans cesse

que

fournir

comme le plus part du temps

comme en sept. 18

stipulé

pour les besoins de l'armée, ce qui veut dire, enfin de payer en monnaie les réquisitions qui 'il est obligé de faire pour subsister l'armée d'occupation de nourriture, de fourrage etc. ainsi que les besoins des Allemands qui payaient leurs réquisitions de guerre après la guerre, et aussi leurs dépenses. ~~malgré leur vigilance~~ ~~appelé~~, nous pouvons peine croire que les quelques milliers de "Landsturmvolk" qui sont en garnison en Belgique ne dépensent plus de deux millions de livres par mois de caractère illégal des nouvelles Allemandes paraît évident. De plus, si un doute était encore possible, nous le trouvons écrit dans le 52<sup>e</sup> article que tout service requis par le pouvoir occupant doit être "en proportion avec les ressources du pays".

Comme cette communication avait provoqué de violentes protestations, le Gouverneur von Bismarck annonçait quelques jours après que si cette contribution était payée, aucune nouvelle taxe extraordinaire ne serait demandée.

requise

et qu'on paierait de nouveau les requisiitions en argent. Truisme de dire qu'aucune de ces promesses n'ay été tenue, et la contribution de 480 millions était venue à sa fin au commencement de 1915, et même ~~au commencement de 1915~~ <sup>à la fin de 1914</sup> 600 millions plus tard, ~~et que~~ <sup>et que</sup> cette source ont été en partie occupées par les Allemands, après avoir Belgique, après avoir d'occupation, une somme égale à un quart du total de la dette d'Etat au commencement de la guerre.

clerc

de telle manière que

Ceci est seulement un exemple, parmi beaucoup d'autres. Les communes ne paieraient pas d'un meilleur traitement. Le lecteur vaudrait se souvenir que pendant la période d'invasion, l'ennemi a frappé plusieurs villes dans la guerre. Chaque ville dans laquelle il entra: 20 millions à Liège, 50 millions à Bruxelles, 32 millions à Namur, 40 millions à Anvers, et ainsi de suite. Depuis lors il n'a jamais perdu une occasion même de lourdes amendes même de dans les plus petits villages. Si un habitant dussit à rejoindre l'armée, si un aéroplane ne s'allie apparaissait à l'horizon si, pour une raison ou l'autre les fils du télégraphe ou du téléphone ne sont pas en ordre, une pluie d'amendes tombe sur les villes et les villages voisins.

impose

En juin dernier le montant du total de ces exactions était évalué pour 1914, à dix milliards (400.000.000 francs) Si nous ajoutons à ceci les amendes infligées comme tantum, sans les plus petits prétextes, sur des individus privés nous restons certains ment en dessous de la réalité. On constate que l'Allemagne réussit à tirer de la Belgique plus de vingt millions de livres par an. Trente millions de livres, ~~par an~~ <sup>par an</sup> le revenu ordinaire de l'Etat atteint à peine sept millions! Et je ne compte pas le montant de l'argent saisi dans les banques et la récente imposition de 600 millions

34

MS. 900/II/1262/36 transférés de la banque Nationale  
(24.000.000 de livres)

pas  
l'absurde

se contentent pas

le dernier pas

dans la suite

comme

pas

pourrait pas

Si nous nous rappelons  
que le total de la valeur  
des transactions commerciales  
en Belgique avant la guerre  
ne dépassait dix millions de  
francs (400000 livres), pas sur  
nous démontrerons la réalité  
de l'absurdité de l'argument  
Allemand dont le faux point  
est d'attribuer au blanchet  
anglais la responsabilité de  
la ruine de la Belgique. Même  
un complet arrêt du commerce  
ne n'aurait pas fait au  
pays autant de mal que les  
opérations Allemandes en  
argent seulement, mais les  
surgissements et l'état de  
satisfait de rendre le traquenard  
il réussissent à qui voler  
sa nourriture <sup>ou enlever</sup> ~~un peu~~  
des moyens de ~~vivre~~ <sup>subsistance</sup>

grand à fin en dehors de toute  
raison sentimentale ou morale  
même au point de vue Allemand  
le dernier pas. Il n'est  
certainement plus profitable  
pour eux à l'Asie et ils enverraient  
personne aux Alliés d'envoyer  
du matériel brut pour alimenter  
les fabriques Belges, sans le  
contrôle des pays neutres et  
s'ils n'avaient pas réquisitionné  
les machines et paralysé l'in-  
dustrie par les plus absurdes  
restrictions. Cela eût été  
mouvement des plus utiles  
au point de vue de la propa-  
gande, et en se passant par  
des protecteurs bienfaisants  
de la Belgique, ils eussent toujours  
été allés le bénéfice, avec de  
nouvelles taxes et de nouvelles  
contributions. S'ils ont tué l'air  
plutôt que de recueillir ses  
deux d'or c'est parce qu'ils  
n'ont pas supporté l'attente.  
C'était contre ces mesures  
désespérées <sup>comme</sup> la violation  
de la neutralité Belge, l'usage  
brutal des gazพิษ et le  
coulage de Lusitania qui  
leur firent plus de mal que  
de bien. Depuis le commencement



de respecter les conventions de La Haye, c'est à dire d'un côté d'entre les stocks de coton brut, de laine, de nickel, de jute, de cuivre furent saisis et transportés en Allemagne. L'administrateur (de la même manière) saisi par ailleurs toutes les machines qui pourraient être employées de l'autre côté de l'Alpin pour les munitions. Je s'obus et de munitions. Je plains de fatigues le personnel par cette longue immobilité de décrets arbitraires, mais dans le but de lui donner une idée de ce qui se passe en ce moment, j'ai rassemblé ici toutes les mesures de cette espèce prises par la paternelle administration du Baron von Bissing qui vinrent à notre connaissance pendant un mois seulement (la dernière) j'ai choisi la période au hasard et il ne faut pas oublier que, en les difficultés de communication ces circonstances sont loin d'être complètes. Elles demeurent cependant une belle idée de la situation économique après la seconde année d'occupation.

(de la même manière) saisi par ailleurs (par ailleurs)

détails

du pays

indigènes

courriers

5 octobre: Les réquisitions de bestiaux ont été si fréquentes en Flandre que beaucoup de fermiers n'ont plus une vache laitière.  
 6 octobre: Il est donné le manque de moteurs, bicyclettes et chevaux, beaucoup de commerçants se servent de bœufs pour tirer leurs charrettes.  
 10 octobre: Deux les suspects autour d'Anvers ont été réquisitionnés. On ne peut plus transporter les hommes de terre d'une localité à l'autre même en petites quantités.  
 17 octobre: En vertu d'un décret daté du 27 septembre toute personne portant plus de 50 kilos de sacs ou de cables traient le liège sans peine.



Il était à peine nécessaire de souligner certains passages de ce compte rendu. Toute manœuvre que puisse être l'impression qu'elle fait elle serait faite pour que nous ayons le droit de dire pas à pas le progrès de la <sup>politique</sup> économique allemande en Belgique. Il est évident que l'Administration allemande, malgré ses précédentes déclarations, est venue à ruiner l'industrie belge et à arracher au travail le plus grand nombre possible. Tout le matériel qui doit être transporté en Allemagne pour le travail de guerre, il est évident que les ouvriers belges ne veulent pas se soumettre au travail de guerre aussi longtemps que fils restent dans leur milieu, ils doivent être détachés de leur pays et contraints de servir l'Allemagne et les machines au-delà de la frontière de travail est devenue un objet nécessaire à la continuation de la guerre allemande. Il est aussi indispensable à l'Allemagne que le coton, le jute et le cuivre. Si ces ~~matières~~ <sup>matières</sup> sont ~~trouvées~~ <sup>trouvées</sup> ils seront ~~trouvés~~ <sup>trouvés</sup>. Si l'armée belge ne veut pas céder à la persuasion elle sera ~~arrachée~~ <sup>arrachée</sup> enlevée du pays comme son bétail son blé, son fer et son acier. Et ainsi la Belgique deviendra une arme dans la main de l'Allemagne, une arme qui frappera la Belgique. Et la seule pensée de l'ouvrier déporté travaillant un obus dans une usine allemande sera, comme le suggère le carton de Louis Raemakers "Peut être que celui-ci tuera mon fils?"

arrachés

but

traité comme des événements

cherchant